

REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DURABLE DE L'AGGLOMERATION BOULONNAISE N° 10

COMPTE-RENDU DU JEUDI 16 JUIN 2005

Mise en ligne de la réunion plénière (par Hervé PIAU)

Comme lors de la dernière réunion plénière, les débats vont être retransmis sur le web : www.agglo-boulonnais.fr et sur www.plateautv.com (rubrique 'Services citoyens' où une aide en ligne est proposée : téléchargement du logiciel *Real One Player* permettant de visionner les films).

1 – Présentation du rapport du groupe de travail 'Tourisme'

Avant de passer à la présentation du rapport du groupe 'Tourisme', Philippe VALLETTE tient à remercier tout particulièrement les membres de sa commission ainsi que le groupe 'Communication-Promotion', présidé par Chantal FRETE, et Eric BARROIS pour leur contribution.

© Conseil Départemental de Tourisme

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
durable de l'agglomération Boulonnaise

Réunion plénière
du 16 juin 2005

Propositions du groupe de travail
TOURISME

Les membres du Groupe

Eric BARROIS	Emmanuel LEDUC
Michel BAUCHOT	José LESUR
Jacques BELIN	Marc LUBERT
Gérard CALON	Isabelle MISLANGHE
Brigitte CHAMOIN	Jean-Paul MORTREUX
Olivier DELBECQ	Philippe OLIVIER
Patrick DREHAN	Dominique PAQUENTIN
Pascal DUBOSQUELLE	Max PAPYLE
Chantal FRETE	Alain RONDEAU
Guy FROMENT	Luc TASSART
Frédéric GARET	Nathalie THIEULEUX
Diana HOUNSLOW	Philippe VALLETTE
Thierry HUMEZ	Frédéric WILLERVAL

Plénière du 16.06.05

I°) La demande de la CAB

- Réfléchir à la définition de l'intérêt touristique communautaire.
- Rôle de la CAB aujourd'hui :
 - * Promotion touristique du territoire ;
 - * Participation à l'animation touristique ;
 - * Gestion d'ARENA.

Plénière du 16.06.05

II°) Le Constat

a) Le poids économique :
Difficulté d'obtenir le chiffre d'affaires du tourisme.

Sur le Boulonnais en 2003 :

- 155 000 visiteurs dans les OT ;
- 190 000 arrivées pour 326 000 nuitées ;
- Parc hôtelier en baisse depuis 1994 ;
- Hôtellerie de plein air en progression ;
- Gîtes semblent en progression.


Plénière du 16.06.05

II°) Le Constat

b) Le poids social :

+ de 1750 emplois touristiques en 2001, en évolution positive constante.

(chiffres « indices du tourisme du CRT », semblent largement sous-estimés).




Plénière du 16.06.05 5

II°) Le Constat

c) Pas de réelle maîtrise foncière :


- Augmentation importante et constante du prix des terrains. Par exemple, certains peuvent atteindre 185 €/ m² à Wimereux.
- Un nombre de plus en plus important d'habitants ne peut, pour des raisons économiques, acheter un terrain pour y bâtir son logement.
- Nécessité d'un SCOT.



Plénière du 16.06.05 6

II°) Le Constat

d) Pas de Stratégie de Développement Touristique Territorial



Plénière du 16.06.05 7

II°) Le Constat

e) Pourtant très fort développement touristique :

mais - sans cohérence ;
- sans souci de nos valeurs ;
- parfois au détriment du bien-être des habitants.




Plénière du 16.06.05 8

III°) Quel développement touristique pour le Boulonnais?

Définition du territoire

Au delà du territoire de la CAB :

Considérer le Pays du Boulonnais.



Plénière du 16.06.05 9

III°) Quel développement touristique pour le Boulonnais?

Sites et équipements touristiques (chiffres CRT) :

1 100 000 visiteurs dans le Boulonnais


- NAUSICAA : * 600 000 visiteurs
* CA : 8 millions d'euros
* 7,9 millions d'euros dépensés en dehors de NAUSICAA
- Casino Boulogne : 300 000 visites
- Multitudes d'autres sites : 210 000 visiteurs



Plénière du 16.06.05 10

III°) Quel développement touristique pour le Boulonnais?


- ◆ Les atouts essentiellement centrés sur la qualité de vie :
- **Environnement :**
 - Paysage
 - Lumière
 - Mer
 - Forêt
 - Campagne vallonnée
 - Rien n'est loin en voiture
 - Variété
 - Parc naturel régional
 - Climat



Plénière du 16.06.05 11

III°) Quel développement touristique pour le Boulonnais?

- **Bien être :**
 - Venez chez nous, on y est bien
 - Calme
 - Pas de bruit
 - Authenticité des contacts
 - Gastronomie
- **Dimension culturelle et scientifique :**
 - Patrimoine Art/Histoire
 - Relations Homme/Mer/Littoral (NAUSICAA, ARENA...)
 - Festival de la CÔTE D'OPALE
 - Manifestations culturelles
 - Outils d'accès à la culture : librairies, forums, cinéma, théâtre...
 - Le port (animation, bateaux)



Plénière du 16.06.05 12

III°) Quel développement touristique pour le Boulonnais?

- Sport :

Variété de sports tous temps
HELICEA
Golfs/Tennis/Cheval
Vélo/Randonnée
Sports Nautiques : Chars à voile, Canoë kayak, Aviron, Voile...

- Dimension temporelle :

12 mois sur 12

- Valeurs humaines :

Image dynamique :
- Université
- Pôle halieutique
- Transformation du poisson
Authenticité des contacts



Plénière du 16.06.05

13

III°) Quel développement touristique pour le Boulonnais?

- Le Boulonnais est aujourd'hui désenclavé

- Les accès au territoire :

- Autoroutes,
- TGV, TERGV,
- Eurotunnel,
- Ferries.



Plénière du 16.06.05

14

III°) Quel développement touristique pour le Boulonnais?

Quatre schémas de développement
touristique possibles :

a) La logique des « Grands Projets »

Création ex-nihilo de zones touristiques

Ex : *la Grande Motte, les Baléares*



Plénière du 16.06.05

15

III°) Quel développement touristique pour le Boulonnais?

b) Le territoire tel qu'il est

Travail de communication et commercialisation

Ex : *le Cantal, la Dordogne...*



Plénière du 16.06.05

16

III°) Quel développement touristique pour le Boulonnais?

c) La logique de la demande

S'adapter en permanence aux attentes des touristes, sans cohésion avec les aspirations des populations locales et ne considérer que la dimension marchande du tourisme. Cette politique aboutit à une certaine uniformisation.

Ex : *la Cote d'Azur ou la Costa del Sol*



Plénière du 16.06.05

17

III°) Quel développement touristique pour le Boulonnais?

d) Le tourisme des valeurs

- Rapport de séduction, les touristes ciblés sont ceux qui partagent les mêmes valeurs que les habitants.

- C'est un développement qualitatif. Seuls sont réalisés les investissements en accord avec cette stratégie.

- Respect permanent du couple « Habitant/Touriste ».



Plénière du 16.06.05

18

IV°) Les Préconisations

Préconisation 1

- **Construire la stratégie à partir d'une concertation** avec les populations locales.

- Que chaque commune à l'intérieur de la CAB (du *Pays Boulonnais* ?) puisse ensuite choisir le développement qu'elle souhaite, en harmonie avec la stratégie collective choisie.



Plénière du 16.06.05

19

IV°) Les Préconisations

Préconisation 2

Préparer et mettre en œuvre un **Plan Stratégique de Développement Touristique**

basé sur un tourisme de valeurs dans toutes ses dimensions : équipements, clientèle recherchée, promotion, commercialisation, etc...



Plénière du 16.06.05


20

IV°) Les Préconisations

Préconisation 3

Mettre en place un **observatoire** :


- permettant de déterminer la situation actuelle ;
- permettant de mesurer l'impact de la stratégie mise en oeuvre, dans tous ses aspects : économique, social, environnemental et éthique ;
- d'anticiper les évolutions.

 Plénière du 16.06.05 21

IV°) Les Préconisations

Deux recommandations :


- Indispensable que la Communauté d'agglomération se dote de la Compétence Tourisme.
- Et que les moyens nécessaires correspondants lui soient alloués.

 Plénière du 16.06.05 22

CONCLUSION

Une véritable Stratégie partagée de Développement Touristique est possible

Notre retard est notre chance

 Plénière du 16.06.05 23

Questions et remarques

- Les préconisations du groupe mettent en avant la nécessité de concertation et d'harmonisation entre les acteurs touristiques du Boulonnais.
- Il serait intéressant d'élargir la réflexion au Pays Boulonnais ou encore intégrer à la réflexion le Grand Site Naturel des Deux Caps.
- Q : Il est essentiel d'envisager les moyens financiers nécessaires ainsi que la façon de les obtenir.
R : l'aspect financier n'est pas du ressort du Conseil de Développement mais de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.
- La stratégie du tourisme des valeurs est mise en avant certes, mais il conviendrait de mettre l'accent tout de même sur les équipements et sites touristiques existants (Nausicaà, Haute-Ville de Boulogne-sur-Mer...).
- Q : Quelles sont les valeurs ? Que peut-on vendre ?
R : Ce point est à approfondir.

Pierre-Yves DUFOUR tient à féliciter les membres pour la qualité du travail fourni.

Le rapport est validé par les membres titulaires à l'unanimité.

2 – Suivi des groupes de travail

Groupe PORT

Le groupe, constitué de 12 à 16 personnes, a élaboré un plan de thèmes de réflexion :

Economique

1. L'analyse de risques du « tout halieutique »
2. La diversification d'activités

Social

3. Le social et la formation à l'échelle de l'agglomération
4. Le développement de la formation maritime et de la sécurité en mer

Environnement & Aménagement

5. La qualité environnementale des zones portuaires
6. Les aménagements concernant la construction navale
7. La réussite des aménagements de la Gare Maritime
8. L'accueil et l'urbanisme touristique autour du port

Les données essentielles relevées par le groupe pour aborder l'analyse des risques du « tout halieutique » sont :

Concernant la production :

- Sur un total d'environ 300 000 tonnes de poisson passant par Boulogne-sur-Mer, seules 45 000 passent en criée dont 30 000 sont issues de la production locale.
- La production des pêcheurs artisans est maintenant majoritaire dans les apports locaux et les espèces qu'ils débarquent ont varié dans le temps en fonction de la ressource disponible.
- Les importations ont cru en compensation de la baisse de la ressource – notamment celle en provenance de la pêche hauturière – de ce fait le tonnage passant par Boulogne-sur-Mer est à peu près stable.
- Au niveau mondial, il est prévu par les experts, à l'horizon de 20 / 25 ans, une baisse de production de l'ordre de 10 Mt sur un total actuel de 85 Mt. Cela conduit à s'interroger sur la ressource, étant précisé que la gestion de la ressource par les artisans boulonnais est originale et ne concerne qu'une faible portion des surfaces exploitées.
- Les quotas sont fixés en tonnage et non en nombre d'individus, ce qui entraîne une diminution des stocks.
- L'aquaculture qui pose des problèmes d'environnement n'est pas la panacée, il faudra préserver, par une bonne gestion et par des pêches plus qualitatives, les stocks des poissons "sauvages".

Concernant les entreprises :

- Dans la filière halieutique boulonnaise, il n'y a pas globalement de perte d'emploi, mais il est constaté un déficit de transfert du mareyage vers l'activité sur des produits plus élaborés (plats cuisinés).
- Il est constaté que, dans le temps, le nombre d'entreprises baisse mais que ces dernières sont plus grandes.
- En dehors du pôle halieutique qui a développé des services divers et des compétences, il existe sur le port un grand savoir-faire en matière de logistique.
- Il existe également une grande marge de progrès dans les plats cuisinés.

- Il manque de l'espace pour accueillir les nouveaux professionnels d'autant que les normes sanitaires et les besoins de ces entreprises appellent des surfaces plus importantes qu'il y a une vingtaine d'années.
- Si la main d'œuvre locale est reconnue comme compétente, elle est aussi perçue comme résignée et ne se mettant pas assez en avant.

Concernant la consommation :

- La consommation s'oriente de plus en plus vers des produits tout prêts (portion repas : plat + accompagnement).

De ces constats, la commission 'Port' tire les orientations suivantes pour le port :

→ *Création d'un pôle agroalimentaire s'adossant :*

- sur une activité halieutique forte qu'il faut diversifier et améliorer par une recherche sur les éléments de sa logistique pour identifier les points où des réductions de coûts sont possibles ;
- sur les compétences de l'ensemble des activités portuaires ;
- sur une politique de recherche de nouveaux produits ;
- sur une promotion des produits notamment en utilisant Nausicaà comme support d'image ;

→ *Nécessité de maintenir et conforter les autres composantes du port ;*

→ *Ne pas trop morceler les terrains laissés disponibles par le départ de la COMILOG ;*

→ *Laisser une place à la diversification des autres activités du port (commerce, transmanche).*

Groupe *DEVELOPPEMENT DURABLE*

Le rapport déposé par le groupe aux élus communautaires a reçu une réponse favorable concernant la labellisation. Lors de la prochaine réunion plénière du 22 septembre, le cabinet Urbi Valor interviendra pour présenter sa démarche de notation environnementale.

Groupe *COMMUNICATION*

Plusieurs actions ont été et sont en cours de réalisation :

- diffusion de plaquettes dans les foyers de l'agglomération ;
- Grand Débat du 18 mai co-organisé par le Cercle Boulogne Synergie et le Conseil de Développement durable de l'Agglomération Boulonnaise ;
- élaboration du site Internet (lancé le 22 septembre 2005) ;
- opération de marketing viral, communication électronique (pour des raisons essentiellement budgétaires...) ;
- communication avec l'aide et la participation active de la Ferme Beaurepaire ;
- relation avec la presse écrite, les radios...

Groupe *TIC*

Dans le cadre de la mise en place du Pack Territoire, un portail de services va être élaboré sur le web pour les habitants de la CAB. Six groupes de travail ont été créés : démocratie locale, santé, transport, jeunesse, culture, sport. Les membres du groupe de travail 'TIC' se sont inscrits à ces groupes qui sont également ouverts aux autres groupes (cf. M. Sergent qui y participera également).

Groupe SANTE

Le rapport du groupe 'Santé' fut le premier transmis aux élus communautaires. Certaines propositions ont été reprises par la CAB.

Groupe AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Ce groupe a présenté son rapport lors de la dernière réunion plénière de mars. Les propositions touchaient notamment deux thèmes : le Schéma de COhérence Territoriale et les déplacements. Les membres se réuniront avant la prochaine réunion plénière du 22 septembre afin de préparer la deuxième phase des réflexions.

Groupe JEUNES

Animé par Jacques PAVEAU, le groupe est chargé de mener une enquête pour connaître les attentes des jeunes Boulonnais.

Deux étapes :

- définir les thèmes abordés → s'inspirer d'enquêtes confiées à des organismes spécialisés ou menées directement par d'autres Conseils de Développement. Des rencontres sont prévues. Les différents thèmes possibles : travail, activités, transports, logement, loisirs... ;
- cerner la population à étudier (tranche d'âge, public scolarisé et non scolarisé...).

En parallèle, une réflexion sur l'organisation (qui devra tenir compte du budget qui pourra être rendu disponible) ainsi que la mise en ligne de l'enquête sur le Web.

Groupe CULTURE

Cette nouvelle commission thématique, créée suite à la dernière réunion plénière, et animée par Jean-Pierre SERGENT, réunit six membres. Les nouvelles candidatures sont les bienvenues.

Les membres ont rencontré Alain OGUER, Vice-Président chargé de la culture à la CAB, pour lui expliquer la démarche, les objectifs visés, la méthode qui sera suivie. La proposition a reçu un accueil favorable. Plusieurs réunions avec différents acteurs du Boulonnais pour recueillir des informations, des idées (Université du Littoral, gens du patrimoine, Beaux-Arts, représentants des communes qui réalisent déjà des actions culturelles...) ont été réalisées ou sont prévues. Suite à ces réunions, un document de synthèse sera rédigé et présenté au Conseil de Développement puis aux élus début 2006.

Pour mémoire, une telle démarche, à Lyon, a débouché sur la mise en place d'Assises de la Culture. L'organisation d'un tel événement nécessiterait la participation du Conseil de Développement ainsi que des personnes rencontrées. Jean-Pierre SERGENT souligne que le Conseil de Développement émet des préconisations à la Communauté d'agglomération mais qu'il n'a pas mandat de maître d'œuvre.

Groupe EAU

De la même manière que la commission 'Culture', un nouveau groupe de travail thématique 'Eau' sera mis en place en septembre. Il est souhaité que Jean-Loup LESAFFRE (Vice-Président à l'Eau et à l'Assainissement de la CAB) soit associé à ce groupe.

3 – Grand Débat public du 18 mai 2005

Le débat, co-organisé par le Cercle Boulogne Synergie et le Conseil de Développement durable de l'Agglomération Boulonnaise, a permis à la population d'assister aux échanges entre les différents acteurs locaux sur plusieurs thèmes.



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT durable de l'agglomération Boulonnaise

BILAN DU GRAND DEBAT

co-organisé avec le **Cercle Boulogne Synergie**

Réunion plénière du 16 juin 2005

La manifestation

- 3 tables rondes :
 - Environnement et Cadre de Vie ;
 - Économie et Emploi ;
 - Jeunesse et Éducation.
- Élus et Experts/Représentants de la société civile
- Des micros-trottoirs diffusés avant chaque table ronde
- Un site Internet www.grand-debat.com

Quelques chiffres

- Plus de 250 participants
- Plus de 40 entreprises/collectivités/associations/écoles nous ont aidés
- 3 500 visites sur le site
- 25 heures d'interviews
- 9 mois de travail
- 10 membres au Comité de Pilotage
- Plus de 200 heures de travail collectif

Les résultats

- 8 participants sur 10 satisfaits ou très satisfaits du Grand Débat
- 95% sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation
- 6 sur 10 ont noté les Tables Rondes « bien » ou « très bien »
- Environnement et Cadre de Vie : table ronde la plus consensuelle
- Économie et Emploi, des avis plus opposés

Quelques commentaires et suggestions

- Faire des réunions comme cela plus souvent
- Apprenons toutes et tous l'Espéranto
- Un prix d'entrée trop élevé
- Des cours du soir gratuits pour les langues
- Débat bien dirigé
- A refaire
- Trop peu contradictoire
- Une salle plus grande
- Plus de variété dans le micro-trottoir
- Volontarisme et volonté de transparence
- Plus de temps de parole pour le public
- Plus de projets, de futur
- Quelles décisions ?
- Transports en commun ? Parkings publics ?

Une conclusion

Un message fort de voir la démocratie participative s'imposer.

« Parlons-en ensemble, expliquez-nous, écoutez-nous, DECIDEZ, agissons ensemble »

Eric BARROIS rappelle que les commentaires, les films et les micros-trottoirs peuvent être visionnés sur le site Internet du Grand Débat : www.grand-debat.com. Il signale par ailleurs qu'à cette date, les comptes font apparaître un déficit de 4 000 €, certains engagements n'ayant pas été tenus et que, par ailleurs, les intervenants et animateur ont tous été bénévoles.

4 – Questions diverses

Moyens du Conseil de Développement

Une étude sur les Conseils de Développement a été menée par *Entreprises Territoires et Développement* (http://www.projetdeterritoire.com/spip/dossier.php3?id_rubrique=75). Elle montre que de nombreux Conseils de Développement disposent de moyens financiers et humains leur permettant de mener à bien la mission que la loi leur assigne. Pierre-Yves DUFOUR lance un cri d'alarme quant aux conditions de fonctionnement du Conseil de Développement durable de l'Agglomération Boulonnaise :

- le budget alloué par la CAB n'est pas assez élevé → il conviendrait de se mettre en capacité d'obtenir des soutiens financiers extérieurs à la CAB ;
- les agents de la CAB mis à disposition ne le sont qu'à temps partiel → il faudrait pouvoir disposer de personnes à temps plein (pour information, le Conseil de Développement de Dunkerque (210 000 habitants) a le soutien de trois personnes à temps complet).

Questions et remarques du public

- Les réunions du Conseil de Développement sont le meilleur moyen de faire un état des lieux de l'actualité sur le Boulonnais.
- Q : Le SCOT avait été évoqué lors de la réunion plénière de mars. Qu'en est-il aujourd'hui ?
R : Le groupe 'Aménagement du Territoire' avait en effet préconisé la mise en œuvre urgente du SCOT. La Communauté de communes de la Terre des 2 Caps a déjà élaboré un SCOT. L'agglomération boulonnaise n'est qu'en phase de réflexion.
- Q : Il existe un problème d'arbitrage entre activité économique et tourisme, notamment au niveau des zones aujourd'hui disponibles.
R : Le rôle du groupe 'Tourisme' du Conseil de Développement est de donner les éclairages les plus objectifs possibles à la CAB pour faire cet arbitrage.
- Q : Il serait intéressant que les élus viennent débattre en plénière des propositions transmises.
R : Pierre-Yves Dufour fait remarquer que cette idée est excellente. Une demande est à faire aux élus pour qu'ils interviennent lors de la plénière du 8 décembre.

